

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1 Informations sur le produit

Nom du produit : Nupoxyn 125 SC

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Nufarm S.A.S.
28, Boulevard Camélinat
92230 GENNEVILLIERS
FRANCE
Tél: 01 40 85 50 50
Fax: 01 40 85 25 45
E-mail: FDS@fr.nufarm.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

: 01 40 85 51 15

Organisme Français INRS :

: 01 45 42 59 59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Risque de lésions oculaires graves.

Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Risque possible d'altération de la fertilité.

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :



Nocif



Dangereux
pour
l'environne
ment

Phrase(s) R

: R41

Risque de lésions oculaires graves.

R40

Effet cancérogène suspecté - preuves
insuffisantes.

R62

Risque possible d'altération de la fertilité.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nupoxyn 125 SC
Version 1.0

Date de révision: : 30/03/2012

Date d'impression : 30/03/2012

	R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S	: S 2 S13 S36/37/39 S26 S46 S60 S61	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Information supplémentaire	:	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Suspension concentrée (SC)
Epoxiconazole 125 G/L

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration
Alcools en C16-18, éthoxylés et propoxylés	68002-96-0	Acute Tox. 4 H302 Eye Dam. 1 H318 Xn-Xi R22 -R41	20% - 25%
Epoxiconazole	133855-98-8	Carc. 2 H351 Repr. 2 H361fd Aquatic Chronic 2 H411 Xn-N R40 R63 R62 R51 -R53	11,9 %
Polymère aromatique sulfoné, sel de sodium		Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Xi R36/38	1% - 5%

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.



SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver aussitôt les parties atteintes avec beaucoup d'eau et du savon.
- Contact avec les yeux** : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau.
Ne PAS faire vomir.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes** : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement** : Traitement symptomatique

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Eau pulvérisée
Poudre sèche
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)

- Moyens d'extinction inappropriés** : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie** : En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3 Conseils aux pompiers



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nupoxyn 125 SC
Version 1.0

Date de révision: : 30/03/2012

Date d'impression : 30/03/2012

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Utiliser un équipement de protection individuelle.
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire** : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles** : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage** : Récupérer avec un produit absorbant inerte (ex sable, liant universel ...).
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.
- Conseils supplémentaires** : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger** : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** : Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver dans le conteneur d'origine.
- Précautions pour le stockage en commun** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nupoxyn 125 SC
Version 1.0

Date de révision: : 30/03/2012

Date d'impression : 30/03/2012

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
aucun(e)

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

aucun(e)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Gants en nitrile

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues

Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : visqueux

État physique : liquide

Couleur : brun
pâle

Odeur : Pas d'information disponible.

Données de sécurité

Point d'éclair : non déterminé

Température d'inflammation : non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Note: Non-explosif

Inflammabilité (solide, gaz) : non applicable

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant.

Température d'auto- : Note: donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nupoxyn 125 SC
Version 1.0

Date de révision: : 30/03/2012

Date d'impression : 30/03/2012

inflammabilité

9.2 Autres informations

pH	: env. 7,5 Méthode: CIPAC MT 75
Point/intervalle de fusion	: Note: non déterminé
Pression de vapeur	: Note: non applicable
Densité	: 1,07 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	: Note: non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Note: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Note: non déterminé
Densité de vapeur relative	: Note: non applicable
Taux d'évaporation	: Note: non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nupoxyn 125 SC
Version 1.0

Date de révision: : 30/03/2012

Date d'impression : 30/03/2012

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Alcools en C16-18, éthoxylés et propoxylés : Remarques: Nocif en cas d'ingestion.

Epoxiconazole : DL50 rat
Dose: > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Epoxiconazole : CL50 rat
Dose: > 5,3 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée

Epoxiconazole : DL50 rat
Dose: > 2.000 mg/kg

Irritation de la peau

Alcools en C16-18, éthoxylés et propoxylés : Résultat: Pas d'irritation de la peau

Epoxiconazole : lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux

Alcools en C16-18, éthoxylés et propoxylés : Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Epoxiconazole : lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Toxicité à dose répétée : Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité : donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

Tératogénicité : donnée non disponible

Information supplémentaire : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour le poisson

Epoxiconazole : CL50
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Dose: 2,2 - 4,6 mg/l Durée d'exposition: 96 h

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nupoxyn 125 SC
Version 1.0

Date de révision: : 30/03/2012

Date d'impression : 30/03/2012

- Évaluation PBT** : Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour ce mélange., non applicable
- Information écologique supplémentaire** : Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit** : Ne pas jeter les résidus dans l'égout.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Emballages contaminés** : Ne pas réutiliser des récipients vides.
Éliminer les emballages vides via les services de collecte spécifique.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- ADR/RID
Numéro ONU : 3082
Description des marchandises : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(Epoxiconazole)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
Code de restriction en tunnels : (E)
IMDG
Numéro ONU : 3082
Description des marchandises : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE LIQUID, N.O.S.
(Epoxiconazole)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
No EMS Numéro : F-A,S-F
Polluant marin : oui
ICAO/IATA
Numéro ONU : 3082
Description des marchandises : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE LIQUID, N.O.S.
(Epoxiconazole)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Nupoxyn 125 SC
Version 1.0

Date de révision: : 30/03/2012

Date d'impression : 30/03/2012

Marchandise non dangereuse selon l' ADR/RID, l' ADNR, le code IMDG, l' ICAO/IATA-DGR

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Stockage : Rubriques des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : 1173

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R51	Toxique pour les organismes aquatiques.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les modifications sont marquées sur le bord gauche par : II
Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.